



LCE-formations

info@lceformations.eu
Tel 0032/10/242151
Siret : 8930979600017
France
TVA FR62893097964

Siège social

Rue de Wavre 7
1301 Bierges
Belgique

1H rue louis duvant Valpark
59220 Rouvignies

LCE-Formations dont le numéro déclaration d'activité en tant que prestataire de formation est le : 32591048959 (auprès du préfet de la région hauts-de-France, ceci ne vaut pas agrément de l'état.

Convention de formation professionnelle

Entre les soussignés :

- 1) LCE Formations : Mme Bouillet, orthophoniste, formatrice
- 2)

Article 1 : Objet

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée : **Influence des notions spatio-temporelles dans les difficultés de compréhension**

Article 2 : Nature et caractéristiques des actions de formation

L'action de formation entre dans la catégorie des actions de l'entretien ou du perfectionnement des connaissances prévue par l'article L.6313-1 du code du travail. Elle a pour objectif de fournir aux orthophonistes des modèles adaptés permettant de :

- Mettre en lumière la dimension spatio-temporelle dans le monde
- Mettre en lumière la dimension spatio-temporelle dans l'activité mentale
- Analyser et identifier les obstacles en termes d'espace et de temps dans l'acquisition des concepts en rééducation (numération, sens du nombre, conjugaison)
- Elaborer des activités de rééducation ciblées et adaptées, tenant compte des processus mentaux spécifiques du patient et du diagnostic (ainsi que des déficits évoqués lors du bilan).



- Faire en sorte que l'enfant devienne autonome dans son raisonnement et qu'il puisse se projeter sereinement dans sa vie personnelle, sociale, scolaire/professionnelle future.

A l'issue de la formation, une attestation de formation sera remise au stagiaire.

Article 3 : Niveau de connaissances préalables nécessaire avant l'entrée en formation

Afin de suivre au mieux l'action de formation et obtenir les compétences auxquelles elle prépare, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, un certificat de capacité en orthophonie ou un diplôme francophone équivalent et avoir effectué une initiation à la gestion mentale.

Article 4 : Organisation de l'action formation

- L'action de formation aura lieu à Lille
- Dates : 12-13 décembre et seconde session en 2025
- Sa durée est fixée à 4 journées de 6H de formation, soit 24 heures.
- Horaires : 09H00 – 10h45, 11h – 12h30, 13H30 – 15h, 15h15 –16h30
-

La formation fera l'objet d'une présentation PowerPoint sur écran et des documents seront remis à chaque stagiaire.

Une feuille d'émargement sera signée par demi-journée par les stagiaires.

Une attestation de présence à l'intégralité du stage sera délivrée à l'issue de la formation.

La formation sera dispensée par Anne Françoise Bouillet, master en orthophonie, fondatrice et directrice du centre La Courte Echelle, formatrice labélisée en Gestion mentale, formée au profil cognitif.

Article 5 : Délai de rétractation

A compter de la date de signature de la présente convention, le bénéficiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du bénéficiaire.

Article 6 : Dispositions financières

Le prix de l'action de formation est fixé à 560€ TVAC

Le prix avec prise en charge employeur est de 728€ TVAC

Le bénéficiaire s'engage à verser la totalité du prix susmentionné en deux parties : (hors prise en charge employeur)

- Acompte de 150€ TVAC pour confirmer votre inscription à la formation
- Solde à verser avant le début de la formation, dès réception de la facture, plus ou moins 1 mois et demi avant le début de la formation.

Article 7 : Interruption du stage

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes :

Si la résiliation intervient du fait de l'organisme :

- LCE-Formations se réserve le droit de modifier les horaires ou les dates de formations.
- LCE-Formations se réserve le droit d'annuler une formation si nécessaire. Dans ce cas, l'intégralité du paiement vous sera remboursée. L'organisme en avertit le stagiaire par e-mail et rembourse au stagiaire les sommes versées.

Si la résiliation intervient du fait du stagiaire :

- Possibilité d'annuler votre participation avec remboursement total de la formation plus d'un mois avant le début de la formation.
- Nous gardons l'acompte de 150 euros pour une annulation dans les 3 semaines précédant le début de la formation.
- Aucun remboursement pour une annulation dans les 15 jours précédant le début de la formation.

Fait en deux exemplaires à Bierges le

Pour le stagiaire
Nom et qualité du signataire
Orthophoniste

Pour l'organisme de formation
Anne Françoise Bouillet,

LCE FORMATIONS
11 rue Louis Duvant-Valpark
59220 Rouvignies
N° SIRET: 893 097 964 00017
info@lceformations.eu
www.gestionmentale.eu



Influence des notions spatio-temporelles dans les difficultés de compréhension

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les habiletés cognitives nécessaires à la compréhension (orale ou écrite) afin d'en identifier les obstacles
- Maîtriser les liens logiques en jeu dans la compréhension
- Identifier les marqueurs temporels et leurs influences dans les difficultés de compréhension (texte, énoncés mathématiques)
- Analyser la sériation spatio/temporelle dans la compréhension de textes et dans la compréhension des énoncés problèmes
- Déceler les spécificités spatio-temporelles dans la compréhension du patient pour en tenir compte dans la rééducation ;
- Organiser des séquences rééducatives qui tiennent compte des spécificités spatio/temporelles du patient ;
- Viser l'autonomie du patient ;
- Effectuer une guidance parentale explicitant sur l'importance des notions temporelles dans la vie éducative

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques par la méthode de l'exposé, diaporamas, photocopiés, Power Point
Jeux de rôle, études de cas et mise en groupe pour réflexion
Méthodes interrogatives et expérientielles pour la découverte et/ou l'appropriation des aspects théoriques lors d'ateliers pratiques : mises en situation, jeu de rôles, analyse et conception de protocoles de rééducation à expérimenter

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES, DES ACQUIS

Tout au long de la formation, questionnaires, réactivations, protocoles à exploiter
Questionnaire de connaissances à la fin de la formation. Questionnaire de satisfaction
Disponibilité de la formatrice après la formation pour une supervision

INTERVENANT/FORMATEUR

Mme Anne-Françoise Bouillet, (licenciée en logopédie, Master) orthophoniste et formatrice, orthophoniste en libéral à la courte Echelle, fondatrice et directrice d'un centre pluridisciplinaire.

PROGRAMME INFLUENCE DES NOTIONS SPATIO-TEMPORELLES

Jour 1

Matin de 9h à 13h (pause de 10h45 à 11h)

- Présentation de la formatrice/ des stagiaires, de leurs attentes, du programme
- Introduction : le temps en rééducation, excès de linéarité ? Comment favoriser la mise en lien ?
- Objectif proposer un plan rééducatif pour les patients à troubles spécifiques des apprentissages, spatialiser le temps
- La compréhension : rappels théoriques : objectif connaître les habiletés cognitives en jeu dans la compréhension afin d'en identifier les obstacles chez les patients (dys..)
 - Atelier pratique : Les habiletés cognitives de la compréhension : réflexion en sous-groupe, mise en commun
 - Fondements théoriques, les incontournables de la compréhension
 - Grille des obstacles à la compréhension □ conséquences pour les patients à troubles spécifiques des apprentissages dyslexie-dysorthographe

Après-Midi : 14h à 16h30 (pause 15h30 à 15h45)

- Atelier pratique : repérer les habiletés cognitives déficitaires dans la compréhension mises en situation : analyse cas à partir de réponses de dyslexiques, dyscalculiques (dans des situations problèmes, réponses à des questions) ...
- Approfondir Les liens logiques dans la compréhension (analogie, attribution, sériation spatio/temporelle) exemples, conséquences dans la pratique
Mise en pratique : analyse de cas de patients dyslexiques, dysorthographiques

Jour 2

Matin de 9h à 13h (pause de 10h45 à 11h)

- Réactivations, réponses aux questions, perspectives dans les prises en charge orthophoniques
- Espace/temps, de quoi parle-t-on ?
 - Situation très spatiale, très temporelle, analyse des obstacles en rééducation
 - L'espace plus prégnant, discrétion du temps : exemples
 - Ateliers, mises en commun
 - Conséquences rééducatives.
 - Importance de de l'attention

Après-Midi : 14h à 16h30 (pause 15h30 à 15h45)

- Espace/temps de quoi parle-t-on ? (Suite)
 - Espace/ temps intérieur : conséquences pour les dysphasiques, dyslexiques, comment en tenir compte dans les difficultés de compréhension ? Que proposer ?
 - Atelier, mise en pratique ; repérage des modes de fonctionnement/ synthèse des observations
- Interactions : conséquences rééducatives
 - Comment accompagner la notion de temporalité dans les difficultés de compréhension de l'espace au temps propositions thérapeutiques ?
- Mises en perspective de transfert dans les séances orthophoniques, travaux intersessions, protocoles à expérimenter (à présenter à la session suivante)

Jour 3

Matin de 9h à 13h (pause de 10h45 à 11h)

- Retour sur les expérimentations, les protocoles expérimentés, réponses aux questions
- Partage des globalités d'accueil pour le patient avec troubles spécifiques des apprentissages (plan rééducatif), quelles conséquences dans l'adhésion à sa prise en charge
- Cadre spatio-temporel ou lien de sériation dans les difficultés de compréhension ?
 - Mises en situation : ateliers de repérage des d'indices d'espace- temps dans l'activité mentale avec son influence dans les obstacles à la compréhension
 - Conséquences en rééducation pour les difficultés de compréhension : liens de sériation spatio-temporelle ?

Après-Midi : 14h à 16h30 (pause 15h30 à 15h45)

- Les difficultés de compréhension en fonction de l'activité mentale des dysphasiques ou dyslexiques (cadre spatio-temporel ou lien de sériation)
- Conséquences pour les dysphasiques ou certains dyslexiques : comment les accompagner à vivre la temporalité dans la compréhension à l'oral ou à l'écrit, pistes pratiques

Jour 4

Matin de 9h à 13h (pause de 10h45 à 11h)

- Réactivations, réponses aux questions
- Rôle du langage dans la compréhension spatio-temporelle, les dysphasiques, les dyslexiques- dysorthographiques : les marqueurs temporels
 - Atelier : du signifiant au signifié
 - ° identification des mots qui parlent plus le temps, plus l'espace
 - ° comment sont-ils gérés par les dysphasiques, dyslexiques ? Hypothèses ?
- L'espace-temps dans la cognition mathématique (dyscalculiques) : repérage dans l'accès au sens de la numération, le sens de chacune des opérations, les problèmes

Après-Midi : 14h à 16h30 (pause 15h30 à 15h45)

- L'espace-temps dans la cognition mathématique (dyscalculiques) suite : repérage dans l'accès au sens de la numération, le sens de chacune des opérations, les problèmes
- Synthèse des conséquences en rééducation : les difficultés spatio-temporelles au cœur des difficultés de nos patients : exemples d'accompagnement protocoles de rééducation
- L'accompagnement parental, quelle place ? Les points de vigilance ?
- Synthèse de la formation
- Évaluation des connaissances / évaluation de la formation